

Michel Benhaim
Président du registre
des Denturologistes de France
Place Lesdiguières 05230 Chorges
Tel:04/92/50/31/36

chorges le 24 mars 2011

Madame Battard journaliste
Monsieur Sarrazin rédacteur
du Dauphiné Libéré
1 avenue J.Jaurés 05001 Gap
courrier faxé et posté ce jour.

Madame,Monsieur,

Devant votre refus de faire paraître dans votre journal les informations que je vous ai fournies ,afin de rectifier les contre-vérités que contient l'article de madame Battard dans son article du 18 /03/2011 sur le cout de pose d'une prothèse dans le département,nous mettons sur notre site internet*,l'article incriminé,nos communiqués ainsi que ce courrier.

Votre devoir d'informer ainsi que votre devoir d'information n'étant pas respecté ce sont vos lecteurs qui sont aussi lésés que nous.

Votre refus arbitraire pourrait être interprété comme étant du favoritisme envers le présidente de l'ordre des dentistes du 05 qui répond des inexactitudes dans le dit article.

Respecter la vérité et le droit que le public à de le connaitre constitue le devoir primordial du journaliste.

(code de déontologie international des journalistes)

Vous connaissez la puissance d'internet,vous n'avez pas fait le nécessaire pour vos lecteurs, finalement c'est un bien pour nous, en effet nous n'aurions pas penser a exploiter ce sujet de cette façon si vous nous aviez entendu.Nous ne demandons pas de favoritisme,juste le rétablissement de la vérité que vos lecteurs méritent de connaitre.

Pourquoi acheter un journal,quand on peut se payer le journaliste (Bernard Tapie)

Salutations.

Michel Benhaim.

*www.association-des-denturologiste.fr

